

# Apple encadre sévèrement la commercialisation de son iPhone

Alors que le combiné de la pomme doit débarquer à la fin novembre chez l'opérateur Orange, la firme de Cupertino qui n'arrive pas à freiner le déblocage de son terminal annonce de nouvelles mesures antipiratage plutôt musclées, pour l'instant uniquement sur le sol américain.

Il faut dire que le phénomène a pris de l'ampleur et s'est internationalisé. Apple qui compte vendre 10 millions d'iPhone d'ici la fin 2008 doit donc prendre des mesures pour remplir ses objectifs.

Le combiné qui est en vente aux États-Unis depuis le mois de juin a déjà été vendu à 1,5 million d'exemplaires. Sur ce total, Apple estime que pas moins de 250.000 terminaux ont été débloqués. Et ce ne sont pas les différentes tentatives du groupe pour limiter le hack de son combiné qui vont changer la donne.

Rappelons que Apple a publié une mise à jour ayant pour but de bloquer les iPhones déverrouillés et que le groupe doit prochainement publier une nouvelle version du firmware qui doit également permettre de bloquer les iPhone hackés.

Seulement, la communauté des hackers va trop vite pour la pomme, et elle trouve des parades contre toutes les mesures initiées par le géant américain.

Du coup, Apple annonce aujourd'hui qu'il va limiter les ventes d'iPhone à deux par client. Une mesure qui ne concerne pour l'instant que le marché américain, mais qui pourrait également être adaptée au marché français. Il s'agit d'empêcher le trafic de combinés mais aussi conserver assez de stocks pour les fêtes de fin d'année.

Autre mesure de restriction, officieusement pour lutter contre le piratage et le marché noir qui s'est créé autour du terminal, la pomme annonce qu'il sera désormais impossible de régler l'achat du combiné en espèces. Seule la carte bancaire sera acceptée.

Comme le souligne le *Nouvel Observateur*, le trafic des iPhone débloqués est particulièrement rentable notamment avec l'importante baisse de valeur du dollar, selon le journal : « un iPhone américain débloqué ne coûte à un Européen que l'équivalent de 277 euros. »

## **Piratage à la sauce française**

Les USA sont touchés par ce piratage massif, mais l'Hexagone n'est pas en reste. Ainsi, le combiné qui doit être exclusivement distribué par l'opérateur Orange, filiale de France Telecom est déjà disponible sur le net, [via le site phone&phone](#).

L'URL française fait depuis plusieurs jours la promotion du combiné à prix cassé. Deux offres sont proposées : un abonnement chez Bouygues Telecom pour 379 euros (soit 20 euros de moins que chez Orange), et un autre chez Virgin Mobile pour la somme de 419 euros. Le combiné sans abonnement est vendu 749 euros.

France Télécom a d'ores et déjà fait savoir qu'il se réservait le droit de poursuivre en justice les

commerçants qui ne respectaient pas la clause d'exclusivité signée avec Apple.